



FOCUS
HOME INTERACTIVE

Communiqué de presse
Paris, le 27 janvier 2015

FOCUS HOME INTERACTIVE LANCE SON INTRODUCTION EN BOURSE SUR ALTERNEXT PARIS

- UNE OFFRE AU PUBLIC D'UN MONTANT DE 10,0 M€, POUVANT ETRE PORTE A UN MAXIMUM D'ENVIRON 12,7 M€ (SUR LA BASE DU POINT HAUT DE LA FOURCHETTE DE PRIX ET APRES EXERCICE DE LA CLAUSE D'EXTENSION)
- FOURCHETTE INDICATIVE DE PRIX : ENTRE 8,93€ ET 12,07€ PAR ACTION
- PERIODE DE SOUSCRIPTION DU 27 JANVIER AU 10 FEVRIER (INCLUS)
- ELIGIBLE ISF TEPA ET PEA-PME

FOCUS HOME INTERACTIVE, éditeur de jeux vidéo à succès annonce le lancement de son introduction en bourse en vue de l'admission aux négociations de ses actions sur le marché Alternext d'Euronext à Paris.

A la suite de l'enregistrement de son document de base sous le numéro I.15-002 en date du 9 janvier 2015, l'Autorité des marchés financiers (AMF) a apposé le visa numéro 15-037 en date du 26 janvier 2015 sur le prospectus relatif à l'introduction en bourse des actions de FOCUS HOME INTERACTIVE.



FOCUS HOME INTERACTIVE, éditeur de jeux vidéo à succès

FOCUS HOME INTERACTIVE est le 3^{ème} éditeur français de jeux vidéo après Ubisoft et Gameloft⁽¹⁾. Sa vocation est d'accompagner les studios de développement partenaires à plusieurs niveaux : financement, suivi de production, marketing et commercialisation. Editeur depuis 2006, FOCUS HOME INTERACTIVE fait la différence grâce à un catalogue de titres originaux, mondiaux et multiplateformes (du PC aux consoles nouvelle génération) adossés à des budgets de développement maîtrisés pour une rentabilité rapide. Cette capacité à déployer des jeux à succès par la sélection et la valorisation de licences à potentiel international est au cœur d'un développement ancré dans la durée tant en termes de croissance que de rentabilité opérationnelle.

Un champion français au rayonnement mondial

4 millions de jeux vendus en 2014

4 millions de jeux FOCUS HOME INTERACTIVE ont été vendus en 2014. La capacité de la société à exploiter des licences à fort potentiel comme Blood Bowl, Tour de France, Sherlock Holmes, Wargame, ou encore Farming Simulator a permis de bâtir un catalogue actif de près de 40 titres⁽²⁾ avec de nombreux succès dépassant unitairement les 500 000 exemplaires vendus. Grâce à ces succès porteurs d'une reconnaissance croissante, des studios du monde entier souhaitent aujourd'hui s'associer avec la société lui permettant de focaliser ses efforts sur des jeux à fort potentiel de vente et rentables pour 80% d'entre eux dans les six mois suivant leur lancement.

Ces succès en France comme à l'International ont d'ailleurs valu à FOCUS HOME INTERACTIVE le titre « d'éditeur de l'année 2014 dans la catégorie Jeux Vidéo et Grand Public » décerné par le jury EY (ex. Ernst & Young) - Les Echos pour le Syntec Numérique.

Un coup d'avance dans la dématérialisation

80% de l'activité à l'International

Pionnier dans la distribution digitale, FOCUS HOME INTERACTIVE a réalisé en 2014 plus de 45% de son chiffre d'affaires ⁽³⁾ sur les plateformes de jeux dématérialisées (Steam, Playstation Network, XBOX Live...). Avec la montée en puissance des nouvelles générations de consoles, le développement soutenu des jeux sur PC « online » et l'arrivée programmée du Cloud Gaming, « VOD » du jeu vidéo, cette avance est un atout décisif.

FOCUS HOME INTERACTIVE est également présent en magasins traditionnels dans 80 pays au travers d'un réseau mondial de plus de 40 distributeurs. La société dispose ainsi déjà d'une couverture mondiale avec plus de 80% de son chiffre d'affaires réalisé à l'International ⁽³⁾.



Cette capacité à réussir à l'International sans filiales de distribution intégrées grâce à la qualité du réseau de distributeurs partenaires et aux positions fortes déjà acquises sur les circuits de vente dématérialisés constitue un positionnement idéal, parfaitement en ligne avec les évolutions du marché.

Une accélération de la croissance en 2014

Une profitabilité solide ancrée dans la durée

Entre 2005 et 2014, FOCUS HOME INTERACTIVE affiche une croissance annuelle moyenne de son chiffre d'affaires de plus de 21% ⁽³⁾. Entre 2012 et 2014, la progression de l'activité a dépassé les 30%⁽³⁾. 2014 sera une excellente année puisque le chiffre d'affaires est attendu entre 43 et 44 M€ soit une hausse de plus de 60% par rapport à 2013 ⁽³⁾. La profitabilité n'est pas en reste : de 2005 à 2013, la rentabilité opérationnelle a été positive, au premier semestre 2014 ⁽⁴⁾, elle s'élevait à 14,6%.

Cette profitabilité solide renvoie au positionnement original développé par FOCUS HOME INTERACTIVE dans l'univers du jeu vidéo. Là où les « majors » du secteur se focalisent sur des jeux au point mort élevé adossés à des budgets de développement souvent supérieurs à 30 M€ ⁽⁵⁾, FOCUS HOME INTERACTIVE grâce à sa structure légère, l'externalisation de la création auprès de studios partenaires et sa stratégie éditoriale originale s'oriente sur des jeux aux budgets de développement plus de dix fois inférieurs, gages d'un retour sur investissement rapide.

Prêt pour réussir 2015

Pour 2015, le catalogue FOCUS HOME INTERACTIVE s'enrichira de 8 nouveaux titres parmi lesquels Blood Bowl 2 qui sortira sur PC et consoles et dont le premier opus, sorti uniquement sur PC, avait été un grand succès sur PC en 2011. La sortie de Farming Simulator 15 sur consoles, après son succès sur PC (déjà plus de 500 000 jeux vendus sur les trois derniers mois de 2014), devrait également porter la croissance au cours des prochains mois.

Alternext pour aller plus loin

C'est dans ce contexte favorable que FOCUS HOME INTERACTIVE a décidé d'engager son projet d'Introduction en Bourse sur Alternext Paris. L'opération envisagée doit permettre à la société d'accompagner le développement de nouveaux jeux à fort potentiel, de continuer à valoriser ses franchises à succès, et de renforcer sa couverture mondiale prioritairement aux Etats-Unis ainsi que sur les marchés en phase de décollage en Asie et en Amérique du Sud.

(1) Source : Etude PWC - Global Software Leaders France - Avril 2014

(2) Jeux ayant atteint un minimum de 10 000 unités vendues en 2014

(3) Sur la base du plancher de la fourchette de chiffre d'affaires attendu à fin 2014

(4) Examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes au 30 juin 2014

(5) Source : société

MODALITES DE L'OPERATION

Capital social avant opération

Société anonyme au capital de 4 221 542,40 € divisé en 3 517 952 actions de 1,20 € de valeur nominale chacune entièrement libérées.

Caractéristiques de l'action

Libellé : FOCUS HOME INTERACTIVE

Code mnémorique : ALFOC

Code ISIN : FR0012419307

Marché de Cotation : Alternext d'Euronext Paris

ICB Classification : 3747 - Jouets

Eligible PEA-PME*

** Ces dispositifs sont conditionnels et dans la limite des plafonds disponibles.*

Les personnes intéressées sont invitées à se rapprocher de leur conseiller financier.

Structure de l'offre

- Une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à Prix Ouvert, principalement destinée aux personnes physiques
- Un placement global principalement destinée aux investisseurs institutionnels, en France et hors de France (excepté, notamment, aux Etats-Unis d'Amérique).

Fourchette indicative de l'Offre

- Entre 8,93 € et 12,07 € par action offerte.

Taille initiale de l'Offre

- un maximum de 703 591 actions nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital de la Société en numéraire par voie d'offre au public (« les Actions Nouvelles »)
- un maximum de 248 809 Actions Existantes (tel que ce terme est défini ci-dessous), à céder par les Actionnaires Historiques (« les actions cédées Initiales »). Les cessions seront effectuées au prorata du nombre d'actions effectivement cédées dans le cadre de l'Offre.

Clause d'extension

- Le nombre d'Actions Offertes pourra être augmenté de 10,81% du nombre du nombre cumulé des Actions Nouvelles et des Actions Cédées Initiales par cession de titres des Actionnaires Historiques, soit un maximum de 102 986 Actions Cédées Complémentaires (la « clause d'extension »).

Option de surallocation

- Néant

Produit brut de l'Offre

- Environ 10,0 millions d'euros dont 7,4 millions d'euros au titre d'augmentation de capital et 2,6 millions d'euros au titre de cessions d'Actions existantes, pouvant être porté à 11,1 millions d'euros en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension constituée exclusivement de cessions existantes (sur la base du milieu de la fourchette indicative, soit 10,50 €)

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon

Engagement d'abstention de la Société et engagements de conservation des fondateurs et des actionnaires

- Engagement d'abstention de la Société : 365 jours ;
- Engagements de conservation des titres pris par les mandataires sociaux et les Actionnaires Historiques détenant plus de 0,5% du capital avant l'offre (représentant ensemble 97,5% du capital à cette même date) et les porteurs de valeurs mobilières ou instruments donnant accès au capital : 365 jours.

CALENDRIER INDICATIF DE L'OPERATION

- 26 janvier 2015 : Visa AMF sur le prospectus
- 27 janvier 2015 : Ouverture du Placement Global et de l'Offre Publique
- 10 février 2015 : Clôture du Placement Global et de l'Offre Publique à 17h00
- 11 février 2015 : Fixation du prix de l'Offre
- 13 février 2015 : Règlement / livraison des titres
- 16 février 2015 : Début des négociations sur Alternext d'Euronext Paris

MODALITES DE SOUSCRIPTION

Les personnes désirant participer à l'OPO devront déposer leurs ordres auprès d'un intermédiaire financier habilité en France, au plus tard le 10 février 2015 à 17h00 (heure de Paris) pour les souscriptions au guichet et 20h00 (heure de Paris) pour les souscriptions par internet. Pour être pris en compte, les ordres émis dans le cadre du placement global devront être reçus par les Chefs de File – Teneurs de Livre associés au plus tard le 10 février 2015 à 17h00 (heure de Paris).

PARTENAIRES DE L'OPERATION



Chef de File associé et

Teneur de Livre associé



Chef de File associé et

Teneur de Livre associé



Listing Sponsor

MISE A DISPOSITION DU PROSPECTUS

Des exemplaires du document de base enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 9 janvier 2015 sous le numéro I.15-002 en date du 9 janvier 2015 et de la note d'opération (incluant le résumé du Prospectus) sont disponibles sans frais et sur simple demande au siège social de FOCUS HOME INTERACTIVE (11 rue de Cambrai, 75019 Paris), ainsi que sur les sites Internet de FOCUS HOME INTERACTIVE (www.focus-home.com) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

FACTEURS DE RISQUES

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon

FOCUS HOME INTERACTIVE attire l'attention du public sur le chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de base enregistré le 9 janvier 2015 sous le numéro I.15-002 et sur le chapitre 2 « Facteurs de risques liés à l'offre » de la note d'opération visée le 26 janvier 2015 sous le numéro 15-037.

A propos de FOCUS HOME INTERACTIVE

FOCUS HOME INTERACTIVE est le 3^{ème} éditeur français de jeux vidéo. Sa vocation est d'accompagner les studios de développement dans le suivi de production, le marketing, la commercialisation et le financement. Editeur de licences à succès telles que Blood Bowl, Tour de France, Sherlock Holmes et Farming Simulator, FOCUS a vendu 4 millions de jeux dans le monde en 2014. Avec un chiffre d'affaires 2014 attendu à entre 43 M€ et 44 M€ en progression de plus de 60% (*), FOCUS HOME INTERACTIVE réalise plus de 80 % de ses ventes à l'international (*). Les bonnes performances du Groupe lui ont permis d'être élu « éditeur de l'année 2014 » dans la catégorie jeux vidéo grand public par un jury EY - Les Echos pour le Syntec Numérique.

* Sur la base du plancher de la fourchette de chiffre d'affaires attendu à fin 2014

Contacts

actifin
communication financière

Benjamin Lehari
01 56 88 11 25
focus@actifin.fr

Relations presse
Jennifer Jullia
01 56 88 11 19
jjullia@actifin.fr

Avertissement

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre d'achat ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions FOCUS HOME INTERACTIVE dans un quelconque pays. Aucune offre d'actions n'est faite, ni ne sera faite en France, préalablement à l'obtention d'un visa de l'Autorité des marchés financiers (l' «AMF») sur un prospectus composé du document de base objet de ce communiqué et d'une note d'opération qui sera soumise ultérieurement à l'AMF. La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Par conséquent, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels ce communiqué est diffusé, distribué ou publié doivent s'informer de ces éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

En particulier :

Ce communiqué ne constitue ni une offre d'achat ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières de Focus Home Interactive aux Etats-Unis d'Amérique. Les valeurs mobilières de FOCUS HOME INTERACTIVE ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique, en l'absence d'enregistrement ou d'une dispense d'enregistrement prévue par le United States Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »). Les valeurs mobilières de FOCUS HOME INTERACTIVE n'ont pas été enregistrées et ne seront pas enregistrées au titre du

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon

Securities Act et FOCUS HOME INTERACTIVE n'a pas l'intention de procéder à une quelconque offre au public de ses actions aux Etats-Unis d'Amérique.

Ce communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003, telle que modifiée (telle que transposée, le cas échéant, dans chacun des Etats membres de l'Espace économique européen) (la « Directive Prospectus »).

S'agissant des États membres de l'Espace Économique Européen ayant transposé la Directive Prospectus (un « Etat Membre Concerné »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre de ces Etats Membres Concernés, autres que la France. Par conséquent, les actions de la Société peuvent et pourront être offertes dans ces Etats Membres Concernés uniquement (i) à des investisseurs qualifiés, tels que définis dans la Directive Prospectus ; (ii) à moins de 100, ou si l'Etat Membre Concerné a transposé les dispositions adéquates de la Directive Prospectus Modificative, 150 personnes physiques ou morales (autres que des investisseurs qualifiés tels que définis dans la Directive Prospectus) ainsi que cela est permis au titre de la Directive Prospectus; ou (iii) dans tout autre circonstance ne nécessitant pas que la Société publie un prospectus conformément à l'article 3(2) de la Directive Prospectus et/ou les réglementations applicables dans l'Etat Membre Concerné; et à condition qu'aucune des offres mentionnées aux paragraphes (i) à (iii) ci-dessus ne requière la publication par la Société d'un prospectus conformément aux dispositions de l'article 3 de la Directive Prospectus ou d'un supplément au prospectus conformément aux dispositions de l'article 16 de la Directive Prospectus.

Pour les besoins du présent avertissement, l'expression « offre au public » concernant les actions de la Société dans tout Etat Membre Concerné signifie la communication, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, d'informations suffisantes sur les conditions de l'offre et sur les actions à offrir, de manière à mettre un investisseur en mesure de décider ou non d'acheter ces actions de la Société, telle qu'éventuellement modifiée par l'Etat Membre Concerné par toute mesure de transposition de la Directive Prospectus dans cet Etat Membre.

Le présent communiqué ne contient pas ou ne constitue pas une invitation, un encouragement ou une incitation à investir. Le présent communiqué est destiné uniquement aux personnes (i) qui ne se trouvent pas au Royaume-Uni ; (ii) qui sont des "investment professionals" répondant aux dispositions de l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'amendé) (l'"Ordonnance") ; (iii) qui sont des personnes répondant aux dispositions de l'article 49(2)(a) à (d) ("high net worth companies, unincorporated associations, etc.") de l'Ordonnance ; ou (iv) à qui une invitation ou une incitation à réaliser une activité d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la vente de valeurs mobilières pourrait être légalement communiquée ou avoir pour effet d'être communiquée (ces personnes mentionnées en (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme "Personnes Habilitées"). Le présent communiqué ne doit pas être utilisé ou invoqué par des personnes non habilitées. Tout investissement ou toute activité d'investissement en relation avec le présent communiqué est réservé(e) aux Personnes Habilitées et ne peut être réalisé que par des Personnes Habilitées.

RESUME DU PROSPECTUS

Visa n°15-037 en date du 26 janvier 2015 de l'AMF

Le résumé se compose d'une série d'informations clés, désignées sous le terme d'« Éléments », qui sont présentés en cinq sections A à E et numérotées de A.1 à E.7.

Ce résumé contient l'ensemble des Éléments devant figurer dans le résumé d'un prospectus relatif à cette catégorie de valeurs mobilières et à ce type d'émetteur. Tous les Éléments ne devant pas être renseignés, la numérotation des Éléments dans le présent résumé n'est pas continue.

Il est possible qu'aucune information pertinente ne puisse être fournie au sujet d'un Éléments donné qui doit figurer dans le présent résumé du fait de la catégorie de valeurs mobilières et du type d'émetteur concerné. Dans ce cas, une description sommaire de l'Éléments concerné figure dans le résumé avec la mention « Sans objet ».

Section A – Introduction et avertissements		
A.1	Introduction et avertissements	<p>Le présent résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus. Toute décision d'investir dans les valeurs mobilières concernées doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus par l'investisseur.</p> <p>Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire.</p> <p>Une responsabilité civile n'est attribuée qu'aux personnes qui ont présenté le résumé, y compris sa traduction, mais uniquement si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du prospectus ou s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du prospectus, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces valeurs mobilières.</p>
A.2	Consentement de l'Emetteur	Sans objet.
Section B – Emetteur		
B.1	Raison sociale / Dénomination sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Raison sociale : Focus Home Interactive (la « Société » ou l' « Emetteur ») ; - Nom commercial : Focus Home Interactive.
B.2	Siège social / Forme juridique / Législation / Pays d'origine	<ul style="list-style-type: none"> - Siège social : Parc de Flandres « Le Beauvaisis » – Bât 28 – 11 Rue Cambrai 75019 Paris – France ; - Forme juridique : société anonyme à directoire et conseil de surveillance ; - Droit applicable : droit français ; - Pays d'origine : France.
B.3	Nature des opérations et Principales	Créée en 1995, Focus est aujourd'hui le 3 ^{ème} éditeur français de jeux vidéo

activités	<p>derrière le major Ubisoft et l'éditeur mobile Gameloft¹ et a été élu éditeur de l'année 2014 dans la catégorie jeux vidéo grand public (jury EY – Les Echos pour le Syntec Numérique). Son catalogue actif² compte à fin décembre 2014 près de 40 titres, avec de nombreux succès dépassant unitairement les 500 000 exemplaires vendus. Les jeux, déclinés sur les principaux supports (PC et consoles), sont à la fois originaux et innovants, dans des univers fortement attractifs, à l'instar de Farming Simulator, Wargame ou encore Blood Bowl qui proposent des thématiques diverses permettant d'adresser un large profil de joueurs.</p> <p>Intercalés entre les blockbusters des "Majors" (les plus grands éditeurs de type Ubisoft ou Activision) qui nécessitent des coûts de développement très élevés (plusieurs dizaines de millions d'euros par jeu) et les jeux sur mobiles et tablettes souvent développés à peu de frais, les jeux édités par Focus sont réalisés avec des budgets dix fois inférieurs à ceux des blockbusters, tout en offrant aux joueurs une qualité comparable à ces jeux, comme en témoignent les notes moyennes obtenues sur Metacritic³. La récurrence des succès commerciaux rencontrés au fil des années ainsi que le niveau de ventes record des derniers lancements confirment la pertinence du positionnement de Focus.</p> <p>Alors que la croissance annualisée des ventes au cours des trois dernières années a atteint plus de 30% (pour les exercices 2011 à 2013), la dynamique actuelle franchit un nouveau cap. Avec un chiffre d'affaires consolidé 2014 attendu qui devrait s'établir entre 43 M€ et 44 M€, la croissance annuelle dégagée au cours de l'exercice écoulé dépassera les 60 % (sur la base du plancher de la fourchette de chiffre d'affaires attendu). Ces performances, particulièrement remarquables sur un marché à l'offre abondante, sont le fruit d'un choix de positionnement original dans l'industrie du jeu vidéo et d'une équipe d'une quarantaine de collaborateurs passionnés, encadrés par un management particulièrement visionnaire ayant perçu dès 2003 les formidables opportunités du "digital".</p> <p>La force de Focus repose dans une stratégie claire dont le principe est de ne pas disposer de son propre studio mais de collaborer étroitement avec de nombreux studios indépendants. Cette stratégie permet non seulement à la Société de maîtriser parfaitement ses coûts de production, mais aussi de bénéficier d'une offre large de jeux développés sur des technologies sans cesse renouvelées. Outre l'expertise démontrée en termes de sélection des projets, Focus a bâti un mode opératoire collaboratif avec les studios</p>
------------------	---

⁽¹⁾ Source : Etude PwC – Global Software Leaders France – Avril 2014 (Ankama, n'intervient pas uniquement sur le marché du jeu vidéo).

⁽²⁾ Jeux ayant été vendus à plus de 10 000 unités depuis le 1^{er} janvier de l'exercice en cours

⁽³⁾ Site internet reconnu dans le secteur, qui collecte et agrège les notes obtenues par les jeux (selon principalement la qualité des graphismes, la jouabilité, la durée de vie, la bande son et le scénario) dans les tests des différentes sources pour en faire un pourcentage moyen.

		<p>externes visant à partager équitablement les risques et les revenus et ainsi à construire une relation durable dans le temps. Ce modèle sur mesure s'avère vertueux au regard des avantages procurés à chaque partie. Les studios trouvent chez Focus des moyens de financement et une expertise qui leur permettent de se concentrer sur la création tout en veillant à répondre au mieux aux caractéristiques techniques des fabricants de consoles (Nintendo, Sony, Microsoft, etc.) et aux attentes des joueurs. De son côté, Focus limite ses risques et bénéficie d'une grande souplesse et d'une excellente réactivité dans un univers en constante évolution. Ce fonctionnement assure à la Société une bonne maîtrise du coût de développement des jeux, qui sont en moyenne de 1,5M€ à 2,5M€ pour les jeux à fort potentiel, permettant ainsi de générer un retour sur investissement rapide et une bonne rentabilité.</p> <p>Pour sécuriser la commercialisation de ses titres, dès l'origine, la Société a fait le choix de combiner distribution physique et dématérialisée. Focus a été un pionnier de la vente en téléchargement, convaincu du potentiel qu'allait offrir cette voie. En plus d'un marketing et d'une communication orientés vers le digital, où les réseaux sociaux occupent une place essentielle, Focus réalise au 31 décembre 2014 plus de 46 % de ses ventes sur des plateformes de téléchargement conduisant à optimiser ses marges. En matière de distribution physique, si Focus gère directement un portefeuille de grands comptes en France, la Société a fait le choix de recourir à un réseau de distributeurs à l'étranger évitant ainsi les coûts de structure liés à des filiales de commercialisation.</p> <p>Cette maîtrise du risque à tous les niveaux de la chaîne de valeur a pour conséquence une structure de charges légère et donc un rendement optimisé, illustré en quelques données clés :</p> <ul style="list-style-type: none">- un historique de 10 ans de rentabilité opérationnelle et une marge d'exploitation parmi les plus élevées du secteur ;- 8 jeux sur 10 sont rentables⁴ ;- un taux moyen de marge d'exploitation supérieur à 8,4% entre 2005 et juin 2014 grâce à un retour sur investissement rapide (en moyenne 6 mois⁵) des jeux. <p>Malgré une taille encore modeste, Focus bénéficie d'un rayonnement mondial avec un chiffre d'affaires réalisé à plus de 80% à fin décembre 2014 à l'international. La Société dispose de nombreux atouts pour accélérer son développement sur un marché important, de l'ordre de 49,5 milliards de dollars en 2014 et dont la croissance moyenne annuelle attendue entre 2014 et 2018 s'élève à environ 9% (source : Etude « Toys and games » d'Euromonitor de juin 2014) à l'aube d'une période de renouveau</p>
--	--	---

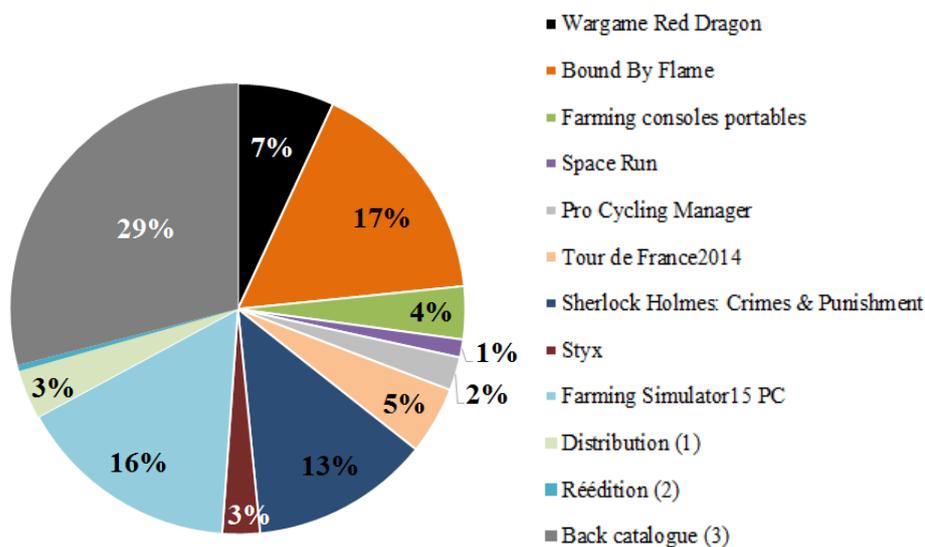
⁽⁴⁾ Pourcentage calculé sur le chiffre d'affaires diminué des coûts directs externes liés aux jeux (à savoir les coûts de fabrication, de localisation, de tests, des frais de marketing externe et les coûts de développement versés aux studios et aux ayant-droits) dans les 12 mois suivants la sortie du jeu déterminé sur la base des jeux lancés en 2012, 2013 et 1^{er} semestre 2014.

⁽⁵⁾ Nombre de mois déterminé sur la base des jeux lancés en 2012, 2013 et 1^{er} semestre 2014

		<p>fondée sur les trois facteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les consoles « next-gen » qui tirent le marché des ventes de jeux : le marché devrait profiter du nouvel élan offert par la 8ème génération de consoles, apparue fin 2013/début 2014, le marché ayant connu historiquement un doublement de taille à chaque lancement de nouvelle génération (Source : S.E.L.L., L'essentiel du jeu vidéo, octobre 2014). Focus a su rapidement sortir des jeux sur ces nouvelles consoles en 2014 avec déjà 5 titres publiés sur la PS4, et profitera d'une dynamique encore plus forte en 2015 avec des jeux très attendus comme Blood Bowl 2, Farming Simulator 15 ou encore Space Hulk.- L'accélération de la dématérialisation : en tant qu'éditeur 2.0, Focus devrait profiter pleinement de la tendance à l'accélération des ventes dématérialisées (dont la part relative sur le marché des jeux vidéo devrait passer de 56% en 2014 à plus de 80% à l'horizon 2018, selon l'IDATE) à travers son positionnement privilégié sur les principales plateformes de téléchargement dont Steam, leader mondial des téléchargements de jeux pour PC.- La très forte croissance attendue sur certains pays comme l'Inde, le Brésil ou la Chine pour les 4 années à venir. L'ouverture du marché chinois début 2014 (qui a autorisé la commercialisation des jeux sur consoles) représente un marché estimé à plus de 2 milliards d'euros en 2014 selon Euromonitor. <p>Au cours des années à venir, Focus entend mener une stratégie offensive mais sécurisée dans la droite ligne de celle menée jusqu'à présent et fondée sur un modèle largement éprouvé. Le projet d'introduction en bourse s'inscrit dans cette dynamique de croissance et a pour objet de doter la Société de moyens financiers supplémentaires pour accélérer son développement et accompagner sa croissance. La levée de fonds sera principalement affectée au financement des deux axes stratégiques que sont, d'une part, l'augmentation du besoin en fonds de roulement résultant d'une montée en puissance du budget de développement des jeux (de 2,5 à 3M€ d'investissement unitaire contre environ 2M€ actuellement) pour améliorer la qualité de production des titres Focus et augmenter ainsi leur potentiel commercial, mais sans évolution significative du nombre de sorties annuelles et, d'autre part, à l'accroissement de la part de marché de Focus sur des marchés offrant un fort potentiel, qu'il s'agisse de pays émergents comme la Chine et le Brésil ou d'un marché plus mature comme les États-Unis.</p> <p>Le Groupe constitue ainsi une proposition de valeur unique à même de répondre aux attentes du marché en offrant à la fois un niveau de risque parfaitement maîtrisé et une capacité à tirer le meilleur profit d'un marché du jeu vidéo en plein renouveau. La Société considère enfin cette nouvelle étape de développement comme un préambule à la nouvelle donne de marché que devrait offrir l'avènement du <i>Cloud gaming</i> à l'horizon 2016.</p>
--	--	---

<p>B.4a</p>	<p>Tendances récentes ayant des répercussions sur la Société</p>	<p>Depuis le 30 septembre 2014, le Groupe a poursuivi sa stratégie de développement et connue une croissance continue et soutenue de son activité. Ainsi au 31 décembre 2014, la croissance de l'exercice 2014 devrait dépasser les 60 %, le chiffre d'affaires de l'exercice 2014 attendu devrait s'établir entre 43 M€ et 44M€.</p> <p>Le Groupe, grâce à son portefeuille de jeux diversifié, sa capacité à étendre sa gamme pour renouveler des succès, son back catalogue important, sa maîtrise du digital et son positionnement fortement tourné vers l'international ancre sa dynamique de croissance dans la durée, comme le montrent les indicateurs de chiffre d'affaires de l'exercice 2014 (les informations chiffrées présentées ci-dessous ont été établies sur la base du plancher de la fourchette du chiffre d'affaires attendu au 31 décembre 2014) :</p> <div data-bbox="422 1030 1396 1612" data-label="Figure"> <p style="text-align: center;">Un catalogue puissant 71% catalogue de l'exercice 29% back catalogue 4 millions d'unités vendues</p> <p style="text-align: center;">Une internationalisation grandissante + de 80% réalisé à l'export</p> <p style="text-align: center;">La reconnaissance sur les nouvelles consoles 23% réalisé sur PS4 et Xbox One <i>[Répartition en % du CA PC/console : 46/54]</i></p> <p style="text-align: center;">Une présence digitale affirmée 46% réalisé en digital</p> <p style="text-align: center;">[43 - 44]M€</p> </div> <p>Sur l'intégralité de l'exercice 2014, 9 nouveaux jeux ont été lancés.</p> <p>Depuis le 30 septembre 2014, 2 nouveaux jeux ont été lancés : Sherlock Holmes: Crimes & Punishment (lancé le 30 septembre 2014) et Farming Simulator 15 version PC ayant respectivement dépassé les 300.000 et 500.000 unités vendues au 31 décembre 2014.</p>
--------------------	---	--

Dans la lignée des 9 premiers mois de l'exercice et de ce qui a été historiquement constaté en 2012 et 2013, la richesse et la diversité de son catalogue évitent à la Société toute dépendance vis-à-vis d'un titre en particulier qui bénéficie par ailleurs, outre les sorties de nouveaux jeux d'une profondeur de son fond de catalogue lui permettant de compléter efficacement ses sorties de jeu. Ainsi sur l'intégralité de l'exercice 2014 la contribution de chaque titre au chiffre d'affaires consolidé a été la suivante (les informations chiffrées présentées ci-dessous ont été établies sur la base du plancher de la fourchette du chiffre d'affaires attendu au 31 décembre 2014) :



- (1) Titres pour lesquels Focus est uniquement distributeur
 (2) Version remaniée d'anciens titres à succès
 (3) Ventés réalisées par les titres sortis avant l'exercice en cours

Dans les prochains mois, les drivers de croissance sont déjà solides avec plusieurs lancements de jeux prometteurs ou encore les nouvelles versions de ses franchises à succès programmés. Ainsi, pour 2015, 8 jeux sont déjà programmés avec des titres d'ores et déjà attendus tels que Blood Bowl II, Farming Simulator 15 sur consoles, Cities XXL ou encore Space Hulk.

B.5	Description du Groupe	La Société détient une filiale à 100% « Focus Home Interactive USA ».
-----	------------------------------	---

B.6	Actionnariat	<p>1. A la date du présent document</p> <p>A la date du prospectus, le capital de la Société s'élève à 4 221 542,50 euros divisé en 3 517 952 actions de 1,20 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérée. L'actionnariat détaillé de la Société à la date du présent document est le suivant :</p> <table border="1" data-bbox="491 501 1342 1077"> <thead> <tr> <th colspan="5" style="text-align: center;">Répartition du capital et des droits de vote au 26 janvier 2015</th> </tr> <tr> <th>Actionnaires</th> <th>Nombre d'actions</th> <th>% du capital</th> <th>Nombre droits de vote</th> <th>% des droits de vote</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Sous-groupe contrôlé par Denis THEBAUD (1)</td> <td>2 795 344</td> <td>79,46%</td> <td>2 795 344</td> <td>79,91%</td> </tr> <tr> <td>NABUBOTO (2)</td> <td>2 560 758</td> <td>72,79%</td> <td>2 560 758</td> <td>73,21%</td> </tr> <tr> <td>Innélec Multimédia (3)</td> <td>234 586</td> <td>6,67%</td> <td>234 586</td> <td>6,71%</td> </tr> <tr> <td>Membres du directoire</td> <td>270 120</td> <td>7,68%</td> <td>270 120</td> <td>7,72%</td> </tr> <tr> <td>Jean-Pierre BOURDON</td> <td>10 040</td> <td>0,29%</td> <td>10 040</td> <td>0,29%</td> </tr> <tr> <td>Cédric LAGARRIGUE</td> <td>253 680</td> <td>7,21%</td> <td>253 680</td> <td>7,25%</td> </tr> <tr> <td>Deborah BELLANGE</td> <td>6 400</td> <td>0,18%</td> <td>6 400</td> <td>0,18%</td> </tr> <tr> <td>Autres salariés (4)</td> <td>223 960</td> <td>6,37%</td> <td>223 960</td> <td>6,40%</td> </tr> <tr> <td>Autres personnes physiques (5)</td> <td>208 528</td> <td>5,93%</td> <td>208 528</td> <td>5,96%</td> </tr> <tr> <td>Autocontrôle (6)</td> <td>20 000</td> <td>0,57%</td> <td>0</td> <td>0,00%</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>3 517 952</td> <td>100,00%</td> <td>3 497 952</td> <td>100,00%</td> </tr> </tbody> </table> <p>(1) Entités agissant de concert ;</p> <p>(2) Société détenue à hauteur de 99,99% du capital et des droits de vote par Denis THEBAUD. Sur le nombre total d'actions détenues, Nabuboto a nanti 382 638 actions de la Société ;</p> <p>(3) Société cotée sur Euronext contrôlée par le « Groupe Thébaud » ;</p> <p>(4) Au total 12 salariés dont aucun ne détient plus de 2,28% du capital et 2,29% des droits de vote ;</p> <p>(5) Dont deux membres du conseil de surveillance détenant 4,18% du capital et 4,21% des droits de vote</p> <p>(6) Actions rachetées à deux actionnaires en 2013 affectées à des attributions gratuites d'actions.</p> <p><u>Contrôle de la Société</u></p> <p>A la date du présent document, le sous-groupe contrôlé par Denis Thebaud détient le contrôle de la Société à hauteur de 79,46% du capital et 79,91% des droits de vote et ce, à travers d'une part, la société Nabuboto qui détient directement 72,79% du capital et 73,21% des droits de vote de la Société, lui conférant ainsi la détention et le contrôle de cette dernière au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce, et</p>	Répartition du capital et des droits de vote au 26 janvier 2015					Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre droits de vote	% des droits de vote	Sous-groupe contrôlé par Denis THEBAUD (1)	2 795 344	79,46%	2 795 344	79,91%	NABUBOTO (2)	2 560 758	72,79%	2 560 758	73,21%	Innélec Multimédia (3)	234 586	6,67%	234 586	6,71%	Membres du directoire	270 120	7,68%	270 120	7,72%	Jean-Pierre BOURDON	10 040	0,29%	10 040	0,29%	Cédric LAGARRIGUE	253 680	7,21%	253 680	7,25%	Deborah BELLANGE	6 400	0,18%	6 400	0,18%	Autres salariés (4)	223 960	6,37%	223 960	6,40%	Autres personnes physiques (5)	208 528	5,93%	208 528	5,96%	Autocontrôle (6)	20 000	0,57%	0	0,00%	Total	3 517 952	100,00%	3 497 952	100,00%
		Répartition du capital et des droits de vote au 26 janvier 2015																																																																	
Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre droits de vote	% des droits de vote																																																															
Sous-groupe contrôlé par Denis THEBAUD (1)	2 795 344	79,46%	2 795 344	79,91%																																																															
NABUBOTO (2)	2 560 758	72,79%	2 560 758	73,21%																																																															
Innélec Multimédia (3)	234 586	6,67%	234 586	6,71%																																																															
Membres du directoire	270 120	7,68%	270 120	7,72%																																																															
Jean-Pierre BOURDON	10 040	0,29%	10 040	0,29%																																																															
Cédric LAGARRIGUE	253 680	7,21%	253 680	7,25%																																																															
Deborah BELLANGE	6 400	0,18%	6 400	0,18%																																																															
Autres salariés (4)	223 960	6,37%	223 960	6,40%																																																															
Autres personnes physiques (5)	208 528	5,93%	208 528	5,96%																																																															
Autocontrôle (6)	20 000	0,57%	0	0,00%																																																															
Total	3 517 952	100,00%	3 497 952	100,00%																																																															

	<p>Innelec Multimédia qui pour sa part détient 6,67% du capital et 6,71% des droits de vote.</p> <p>2. <u>Au jour de l'admission aux négociations</u></p> <p>A la connaissance de la Société, il existe à ce jour une action de concert entre les actionnaires « Nabuboto » et « Innelec Multimedia » qui persistera une fois les titres de la Société admis aux négociations des actions de la Société sur le marché Alternext d'Euronext à Paris.</p> <p><u>Contrôle de la Société</u></p> <p>A l'issue de l'Offre, le sous-groupe contrôlé par Denis Thebaud conservera plus de 50 % du capital et des droits de vote en ce compris la dilution liée à l'émission des Actions Nouvelles, à travers d'une part la participation détenue par la société Nabuboto qui demeurera également supérieure à 50% du capital et des droits de vote de la Société, et d'autre part, la participation détenue par Innelec Multimédia.</p> <p><u>Dilution potentielle</u></p> <p>Au jour de l'admission des titres de la Société aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext à Paris, les plans d'options de souscription d'actions et de BSA en cours ainsi que les attributions gratuites en période d'acquisition, pourraient conduire à la création d'un maximum de 418 832 actions ordinaires, soit une dilution de 11,9% sur la base du capital social à cette même date et correspondant à 10,6% sur la base du capital social pleinement dilué (avant l'Offre).</p>
--	--

B.7	Informations financières sélectionnées	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Données consolidées (référentiel français) (en K€)</th> <th>Exercice 2013 12 mois Audités</th> <th>Exercice 2012 12 mois Audités</th> <th>30-juin-14 6 mois Examen limité</th> <th>30-juin-13 6 mois Ni examen limité, ni audit</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Total Actif immobilisé</td> <td>426</td> <td>317</td> <td>731</td> <td>368</td> </tr> <tr> <td><i>Dont immobilisations incorporelles</i></td> <td><i>245</i></td> <td><i>129</i></td> <td><i>439</i></td> <td><i>175</i></td> </tr> <tr> <td><i>Dont immobilisations corporelles</i></td> <td><i>121</i></td> <td><i>136</i></td> <td><i>165</i></td> <td><i>144</i></td> </tr> <tr> <td>Stocks et en-cours</td> <td>566</td> <td>301</td> <td>469</td> <td>473</td> </tr> <tr> <td>Clients et comptes rattachés</td> <td>3 524</td> <td>4 533</td> <td>8 416</td> <td>4 442</td> </tr> <tr> <td>Autres créances et comptes de régularisation</td> <td>7 662</td> <td>4 712</td> <td>7 198</td> <td>5 707</td> </tr> <tr> <td>Valeurs mobilières de placement</td> <td>1</td> <td>525</td> <td>0</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Disponibilités</td> <td>3 246</td> <td>2 717</td> <td>3 203</td> <td>1 378</td> </tr> <tr> <td>Total Actif</td> <td>15 424</td> <td>13 106</td> <td>20 018</td> <td>12 368</td> </tr> <tr> <td>Total Capitaux propres</td> <td>5 826</td> <td>4 147</td> <td>6 764</td> <td>4 132</td> </tr> <tr> <td>Provisions</td> <td>386</td> <td>206</td> <td>261</td> <td>281</td> </tr> <tr> <td>Emprunts et dettes financières (*)</td> <td>1 658</td> <td>2 162</td> <td>2 964</td> <td>2 270</td> </tr> <tr> <td>Fournisseurs et comptes rattachés</td> <td>5 143</td> <td>3 701</td> <td>7 646</td> <td>3 525</td> </tr> <tr> <td>Autres dettes et comptes de régularisation</td> <td>2 410</td> <td>2 889</td> <td>2 382</td> <td>2 159</td> </tr> <tr> <td>Total Passif</td> <td>15 424</td> <td>13 106</td> <td>20 018</td> <td>12 368</td> </tr> </tbody> </table>	Données consolidées (référentiel français) (en K€)	Exercice 2013 12 mois Audités	Exercice 2012 12 mois Audités	30-juin-14 6 mois Examen limité	30-juin-13 6 mois Ni examen limité, ni audit	Total Actif immobilisé	426	317	731	368	<i>Dont immobilisations incorporelles</i>	<i>245</i>	<i>129</i>	<i>439</i>	<i>175</i>	<i>Dont immobilisations corporelles</i>	<i>121</i>	<i>136</i>	<i>165</i>	<i>144</i>	Stocks et en-cours	566	301	469	473	Clients et comptes rattachés	3 524	4 533	8 416	4 442	Autres créances et comptes de régularisation	7 662	4 712	7 198	5 707	Valeurs mobilières de placement	1	525	0	1	Disponibilités	3 246	2 717	3 203	1 378	Total Actif	15 424	13 106	20 018	12 368	Total Capitaux propres	5 826	4 147	6 764	4 132	Provisions	386	206	261	281	Emprunts et dettes financières (*)	1 658	2 162	2 964	2 270	Fournisseurs et comptes rattachés	5 143	3 701	7 646	3 525	Autres dettes et comptes de régularisation	2 410	2 889	2 382	2 159	Total Passif	15 424	13 106	20 018	12 368	<p>(*) En juillet 2014, un endettement supplémentaire de 3 M€ a été souscrit à travers trois emprunts (se reporter au paragraphe 10.1.2).</p>
		Données consolidées (référentiel français) (en K€)	Exercice 2013 12 mois Audités	Exercice 2012 12 mois Audités	30-juin-14 6 mois Examen limité	30-juin-13 6 mois Ni examen limité, ni audit																																																																													
		Total Actif immobilisé	426	317	731	368																																																																													
		<i>Dont immobilisations incorporelles</i>	<i>245</i>	<i>129</i>	<i>439</i>	<i>175</i>																																																																													
		<i>Dont immobilisations corporelles</i>	<i>121</i>	<i>136</i>	<i>165</i>	<i>144</i>																																																																													
		Stocks et en-cours	566	301	469	473																																																																													
		Clients et comptes rattachés	3 524	4 533	8 416	4 442																																																																													
		Autres créances et comptes de régularisation	7 662	4 712	7 198	5 707																																																																													
		Valeurs mobilières de placement	1	525	0	1																																																																													
		Disponibilités	3 246	2 717	3 203	1 378																																																																													
Total Actif	15 424	13 106	20 018	12 368																																																																															
Total Capitaux propres	5 826	4 147	6 764	4 132																																																																															
Provisions	386	206	261	281																																																																															
Emprunts et dettes financières (*)	1 658	2 162	2 964	2 270																																																																															
Fournisseurs et comptes rattachés	5 143	3 701	7 646	3 525																																																																															
Autres dettes et comptes de régularisation	2 410	2 889	2 382	2 159																																																																															
Total Passif	15 424	13 106	20 018	12 368																																																																															
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Données consolidées (référentiel français) (en K€)</th> <th>Exercice 2013 12 mois Audités</th> <th>Exercice 2012 12 mois Audités</th> <th>30-juin-14 6 mois Examen limité</th> <th>30-juin-13 6 mois Ni examen limité, ni audit</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Chiffre d'affaires</td> <td>25 881</td> <td>24 521</td> <td>19 461</td> <td>10 038</td> </tr> <tr> <td><i>- Coût des ventes</i></td> <td><i>(16 513)</i></td> <td><i>(16 035)</i></td> <td><i>(12 515)</i></td> <td><i>(6 440)</i></td> </tr> <tr> <td>Marge brute</td> <td>9 368</td> <td>8 487</td> <td>6 945</td> <td>3 598</td> </tr> <tr> <td><i>- Coûts de production</i></td> <td><i>(1 076)</i></td> <td><i>(1 132)</i></td> <td><i>(573)</i></td> <td><i>(493)</i></td> </tr> <tr> <td><i>- Frais de marketing et communication</i></td> <td><i>(3 341)</i></td> <td><i>(3 916)</i></td> <td><i>(2 430)</i></td> <td><i>(1 661)</i></td> </tr> <tr> <td><i>- Frais généraux et administratifs</i></td> <td><i>(1 792)</i></td> <td><i>(1 634)</i></td> <td><i>(1 106)</i></td> <td><i>(836)</i></td> </tr> <tr> <td><i>- Autres produits et charges d'exploitation</i></td> <td><i>(46)</i></td> <td><i>(312)</i></td> <td><i>-</i></td> <td><i>(56)</i></td> </tr> <tr> <td>Résultat d'exploitation</td> <td>3 113</td> <td>1 493</td> <td>2 837</td> <td>552</td> </tr> <tr> <td>Résultat courant des sociétés intégrées</td> <td>2 977</td> <td>1 311</td> <td>2 786</td> <td>475</td> </tr> <tr> <td>Résultat net (part du Groupe)</td> <td>2 012</td> <td>924</td> <td>1 847</td> <td>319</td> </tr> </tbody> </table>	Données consolidées (référentiel français) (en K€)	Exercice 2013 12 mois Audités	Exercice 2012 12 mois Audités	30-juin-14 6 mois Examen limité	30-juin-13 6 mois Ni examen limité, ni audit	Chiffre d'affaires	25 881	24 521	19 461	10 038	<i>- Coût des ventes</i>	<i>(16 513)</i>	<i>(16 035)</i>	<i>(12 515)</i>	<i>(6 440)</i>	Marge brute	9 368	8 487	6 945	3 598	<i>- Coûts de production</i>	<i>(1 076)</i>	<i>(1 132)</i>	<i>(573)</i>	<i>(493)</i>	<i>- Frais de marketing et communication</i>	<i>(3 341)</i>	<i>(3 916)</i>	<i>(2 430)</i>	<i>(1 661)</i>	<i>- Frais généraux et administratifs</i>	<i>(1 792)</i>	<i>(1 634)</i>	<i>(1 106)</i>	<i>(836)</i>	<i>- Autres produits et charges d'exploitation</i>	<i>(46)</i>	<i>(312)</i>	<i>-</i>	<i>(56)</i>	Résultat d'exploitation	3 113	1 493	2 837	552	Résultat courant des sociétés intégrées	2 977	1 311	2 786	475	Résultat net (part du Groupe)	2 012	924	1 847	319																										
Données consolidées (référentiel français) (en K€)	Exercice 2013 12 mois Audités	Exercice 2012 12 mois Audités	30-juin-14 6 mois Examen limité	30-juin-13 6 mois Ni examen limité, ni audit																																																																															
Chiffre d'affaires	25 881	24 521	19 461	10 038																																																																															
<i>- Coût des ventes</i>	<i>(16 513)</i>	<i>(16 035)</i>	<i>(12 515)</i>	<i>(6 440)</i>																																																																															
Marge brute	9 368	8 487	6 945	3 598																																																																															
<i>- Coûts de production</i>	<i>(1 076)</i>	<i>(1 132)</i>	<i>(573)</i>	<i>(493)</i>																																																																															
<i>- Frais de marketing et communication</i>	<i>(3 341)</i>	<i>(3 916)</i>	<i>(2 430)</i>	<i>(1 661)</i>																																																																															
<i>- Frais généraux et administratifs</i>	<i>(1 792)</i>	<i>(1 634)</i>	<i>(1 106)</i>	<i>(836)</i>																																																																															
<i>- Autres produits et charges d'exploitation</i>	<i>(46)</i>	<i>(312)</i>	<i>-</i>	<i>(56)</i>																																																																															
Résultat d'exploitation	3 113	1 493	2 837	552																																																																															
Résultat courant des sociétés intégrées	2 977	1 311	2 786	475																																																																															
Résultat net (part du Groupe)	2 012	924	1 847	319																																																																															
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Données consolidées (référentiel français) (en K€)</th> <th>Exercice 2013 12 mois Audités</th> <th>Exercice 2012 12 mois Audités</th> <th>30-juin-14 6 mois Examen limité</th> <th>30-juin-13 6 mois Ni examen limité, ni audit</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Marge brute d'autofinancement</td> <td>2 296</td> <td>1 171</td> <td>1 889</td> <td>502</td> </tr> <tr> <td>Variation du BFR d'exploitation</td> <td>(1 167)</td> <td>195</td> <td>(1 917)</td> <td>(1 981)</td> </tr> <tr> <td>Flux nets d'exploitation</td> <td>1 130</td> <td>1 366</td> <td>(28)</td> <td>(1 479)</td> </tr> <tr> <td>Flux nets d'investissement</td> <td>(288)</td> <td>(201)</td> <td>(412)</td> <td>(159)</td> </tr> <tr> <td>Flux nets de financement</td> <td>(757)</td> <td>1 781</td> <td>(1 051)</td> <td>(616)</td> </tr> <tr> <td>Variation de trésorerie</td> <td>85</td> <td>2 946</td> <td>(1 491)</td> <td>(2 254)</td> </tr> <tr> <td>Nombre de jeux lancés</td> <td>13</td> <td>8</td> <td>4</td> <td>6</td> </tr> </tbody> </table>	Données consolidées (référentiel français) (en K€)	Exercice 2013 12 mois Audités	Exercice 2012 12 mois Audités	30-juin-14 6 mois Examen limité	30-juin-13 6 mois Ni examen limité, ni audit	Marge brute d'autofinancement	2 296	1 171	1 889	502	Variation du BFR d'exploitation	(1 167)	195	(1 917)	(1 981)	Flux nets d'exploitation	1 130	1 366	(28)	(1 479)	Flux nets d'investissement	(288)	(201)	(412)	(159)	Flux nets de financement	(757)	1 781	(1 051)	(616)	Variation de trésorerie	85	2 946	(1 491)	(2 254)	Nombre de jeux lancés	13	8	4	6																																									
Données consolidées (référentiel français) (en K€)	Exercice 2013 12 mois Audités	Exercice 2012 12 mois Audités	30-juin-14 6 mois Examen limité	30-juin-13 6 mois Ni examen limité, ni audit																																																																															
Marge brute d'autofinancement	2 296	1 171	1 889	502																																																																															
Variation du BFR d'exploitation	(1 167)	195	(1 917)	(1 981)																																																																															
Flux nets d'exploitation	1 130	1 366	(28)	(1 479)																																																																															
Flux nets d'investissement	(288)	(201)	(412)	(159)																																																																															
Flux nets de financement	(757)	1 781	(1 051)	(616)																																																																															
Variation de trésorerie	85	2 946	(1 491)	(2 254)																																																																															
Nombre de jeux lancés	13	8	4	6																																																																															
B.8	Informations pro forma	Sans objet.																																																																																	
B.9	Prévision de bénéfice	Sans objet.																																																																																	
B.10	Eventuelles réserves sur les informations financières historiques contenues dans les rapports du commissaire aux comptes	Sans objet.																																																																																	

B.11	Fonds de roulement net	Le fonds de roulement net de la Société est suffisant au regard de ses obligations au cours des 12 prochains mois.
Section C – Valeurs mobilières		
C.1	Nature, catégorie et numéro d'identification des actions nouvelles	<p>1. L'Offre</p> <p>L'offre de titres de la Société objet du présent document (l' « Offre ») porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un maximum de 703 591 actions nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital de la Société en numéraire par voie d'offre au public (les « Actions Nouvelles ») ; - un maximum de 248 809 Actions Existantes (tel que ce terme est défini ci-dessous), cédées par les Actionnaires Historiques (les « Actions Cédées Initiales »), selon la répartition décrite ci-après ; et - un maximum de 102 986 Actions Existantes cédées par les Actionnaires Historiques, en cas d'exercice de l'intégralité de la Clause d'Extension (les « Actions Cédées Complémentaires »), selon la répartition décrite ci-après ; et <p>L'Offre ne comporte pas d'Option de Surallocation.</p> <p>Les Actions Cédées Initiales et les Actions Cédées Complémentaires sont ci-après désignées les « Actions Cédées ».</p> <p>Les Actions Nouvelles, les Actions Cédées Initiales et les Actions Cédées Complémentaires sont ci-après désignées les « Actions Offertes ».</p> <p>Il est précisé que l'Offre sera réalisée en priorité par souscription des Actions Nouvelles. Les Actions Cédées Initiales ne seront cédées dans le cadre de l'Offre qu'à l'issue de la souscription intégrale desdites Actions Nouvelles.</p> <p>S'agissant de la répartition des Actions Cédées Initiales et, en cas d'exercice de l'intégralité de la Clause d'Extension, des Actions Cédées Complémentaires entre les Actionnaires Historiques (tel que ce terme est défini ci-après), celle-ci seront effectuées au prorata du nombre d'actions effectivement cédées dans le cadre de l'Offre et seront réalisées de manière concomitante par chacun des Actionnaires Historiques cédants selon le calcul figurant au paragraphe E5 de la présente Note d'opération.</p> <p>2. L'admission aux négociations</p> <p>Les actions dont l'admission aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext Paris est demandée, sont décrites ci-après :</p>

		<ul style="list-style-type: none"> - l'ensemble des actions ordinaires composant le capital de la Société, soit 3 517 952 actions, intégralement souscrites et entièrement libérées à la date de fixation du prix de l'Offre (les « Actions Existantes ») ; - un maximum de 418 832 actions à provenir de l'exercice des plans d'options de souscription d'actions et de BSA en cours ainsi que les attributions gratuites d'actions en cours de période d'acquisition; et - un maximum de 703 591 Actions Nouvelles à émettre dans le cadre de l'Offre. <p>3. <u>Catégorie et identification des Actions Offertes</u></p> <p>Les Actions Offertes sont des actions ordinaires de la Société, toutes de même catégorie et dont les données permettant leur identification sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Code ISIN : FR0012419307 ; - Mnémonique : ALFOC ; - ICB Classification : 3747 – Jouets ; - Lieu de cotation : Alternext – Compartiment « Offre au public ».
C.2	Devise d'émission	Euro.
C.3	Nombre d'actions émises et valeur nominale	703 591 Actions Nouvelles d'une valeur nominale de 1,20 euro chacune, à libérer intégralement lors de la souscription.
C.4	Droits attachés aux actions	<p>Les Actions Nouvelles seront, dès leur création, soumises à toutes les stipulations des statuts de la Société. En l'état actuel de la législation française et des statuts de la Société, les principaux droits attachés aux Actions Nouvelles seront les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - droit à dividendes ; - droit de vote étant précisé qu'un droit de vote double sera attribué à toute action détenue sous la forme nominative pendant au moins 2 ans et ce, sous condition suspensive de la 1^{ère} cotation des titres à la cote d'Alternext, ce droit de vote double étant rétroactif dès l'admission ; - droit préférentiel de souscription ; - droit de participation à tout excédent en cas de liquidation ;

		- droit d'information des actionnaires.																
C.5	Restrictions à la libre négociabilité des actions	Aucune clause statutaire ne limite la libre négociabilité des actions composant le capital de la Société. En revanche, les engagements contractuels des Actionnaires Historiques de la Société sont décrits au paragraphe E.5 du présent résumé.																
C.6	Demande d'admission à la négociation	Les Actions Existantes et les Actions Nouvelles ne feront pas l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur un marché réglementé mais sur le marché Alternext Paris (Compartiment « Offre au public »), un système multilatéral de négociation organisé (« SMNO ») géré par Euronext Paris S.A.																
C.7	Politique en matière de dividendes	<p>Au cours des trois derniers exercices, les dividendes versés aux actionnaires ont été tels que :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Dividende (en €) au titre de :</th> <th>Exercice clos le 31-déc-13</th> <th>Exercice clos le 31-déc-12</th> <th>Exercice clos le 31-déc-11</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Global</td> <td>909 467,52 €</td> <td>313 375,68 €</td> <td>Néant</td> </tr> <tr> <td>Dividende / action (hors actions d'autocontrôle)</td> <td>0,26 €</td> <td>0,09 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Dividende/action ajusté (*)</td> <td>0,26 €</td> <td>0,09 €</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>* après ajustements liés à l'attribution gratuite d'actions (1 pour 1) décidé par l'assemblée générale du 28 mars 2014 d'une part, et au regroupement par 2 des actions décidé par l'assemblée générale des actionnaires réunie le 6 janvier 2015.</p> <p>En fonction de ses résultats futurs, la Société a l'intention de mener une politique régulière de dividende pouvant aller jusqu'à 50% du résultat net annuel et ce, dès l'approbation des comptes de l'exercice 2014.</p>	Dividende (en €) au titre de :	Exercice clos le 31-déc-13	Exercice clos le 31-déc-12	Exercice clos le 31-déc-11	Global	909 467,52 €	313 375,68 €	Néant	Dividende / action (hors actions d'autocontrôle)	0,26 €	0,09 €		Dividende/action ajusté (*)	0,26 €	0,09 €	
Dividende (en €) au titre de :	Exercice clos le 31-déc-13	Exercice clos le 31-déc-12	Exercice clos le 31-déc-11															
Global	909 467,52 €	313 375,68 €	Néant															
Dividende / action (hors actions d'autocontrôle)	0,26 €	0,09 €																
Dividende/action ajusté (*)	0,26 €	0,09 €																

Section D – Risques		
D.1	Principaux risques propres à l'Emetteur et son secteur d'activité	<p>Avant toute décision d'investissement, les investisseurs sont invités à prendre en considération les facteurs de risque résumés ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les risques liés à l'activité de la Société et au marché des jeux vidéo, et liés plus particulièrement : <ul style="list-style-type: none"> o A la dépendance à l'égard des studios de développement externe ; o A la recherche et la fidélisation des talents ; o A la gestion de la croissance interne de la Société ; o A la non-réalisation du plan de développement ; o A l'évolution du marché et de la concurrence ; o Au décalage ou au mauvais démarrage lors de la sortie d'un jeu phare ; o A la dépendance à l'égard des consociés ; o A une éventuelle dépendance commerciale. - Les risques juridiques, liés à la réglementation propre aux jeux vidéo et aux droits de propriété intellectuelle et aux contrats de licences ; et - Les risques financiers et liés plus particulièrement : <ul style="list-style-type: none"> o Au risque de change ; o Au risque de liquidité ; o Au risque lié à l'existence de covenants financiers ; o Au risque de taux ; o Au risque relatif à l'existence d'instruments dilutifs.
D.3	Principaux risques propres aux actions nouvelles	<p>Les principaux risques liés à l'Offre sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les actions de la Société n'ont pas été préalablement cotées et sont soumises aux fluctuations de marché ; - Le cours de l'action de la Société est susceptible d'être affecté par une volatilité importante ; - Si les souscriptions n'atteignent pas les 75 % du montant de l'émission initialement prévue (i.e. 75 % de l'augmentation de capital envisagée), l'opération serait annulée, étant précisé que l'Offre ne fera pas l'objet d'une garantie de bonne fin au sens de l'article L.225-145 du Code de commerce ; - A l'issue d'Offre, les Actionnaires Historiques de la Société disposeront toujours d'une participation significative au capital de la Société et pourraient influencer sur l'adoption des décisions sociales ; - La cession d'actions de la Société pourrait intervenir sur le marché, et pourrait avoir un impact défavorable sur le prix de marché de l'action ; et - En cas de nouvel appel au marché par la Société, il en résulterait une dilution complémentaire pour les actionnaires ; - Malgré l'intention affichée de mener une politique de versement de dividendes réguliers, le montant des dividendes futurs pourrait être d'un niveau inférieur à celui indiqué dans la politique de distribution des dividendes de la Société ; - La cotation sur le marché Alternext d'Euronext Paris ne permet pas aux actionnaires de la société de bénéficier des garanties associées aux marchés réglementés

Section E – Offre																	
E.1	Montant total du produit de l'émission et de l'offre et estimation des dépenses totales liées à l'émission	<p>1. <u>Produit de l'Offre et de l'émission des Actions Nouvelles</u></p> <p>Sur la base d'un Prix d'Offre fixé à 10,50 € correspondant au milieu de la fourchette de prix indicative, et étant rappelé que les Actions Complémentaires pouvant résulter de l'exercice éventuel de la Clause d'Extension proviendraient uniquement de cessions d'actions par des Actionnaires Historiques, le produit brut et net de l'émission sera le suivant :</p> <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">(En M€)</th> <th style="background-color: black; color: white; text-align: center;">Produit brut</th> <th style="background-color: black; color: white; text-align: center;">Produit net</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Emission des Actions Nouvelles</td> <td style="text-align: center;">7,4</td> <td style="text-align: center;">6,2</td> </tr> <tr> <td>Cessions des Actions Initiales Cédées</td> <td style="text-align: center;">2,6</td> <td style="text-align: center;">2,5</td> </tr> <tr> <td>Cessions des Actions Cédées Complémentaires (Clause d'Extension)</td> <td style="text-align: center;">1,1</td> <td style="text-align: center;">1,0</td> </tr> <tr> <td>Montant maximal de l'Offre</td> <td style="text-align: center;">11,1</td> <td style="text-align: center;">9,7</td> </tr> </tbody> </table> <p>Il est précisé en tant que de besoin que seul le produit net résultant de l'émission des Actions Nouvelles sera versé à la Société, le produit net des cessions évoquées ci-dessus revenant aux Actionnaires Historiques cédants.</p> <p>2. <u>Dépenses facturées par la Société</u></p> <p>La rémunération globale des intermédiaires financiers ainsi que le montant des frais légaux et administratifs à la charge de la Société est estimée à environ 0,3 M€.</p> <p>Les autres frais à la charge de la Société dans le cadre de l'Offre sont estimés à 0,9 M€ en l'absence d'exercice de la clause d'Extension.</p>	(En M€)	Produit brut	Produit net	Emission des Actions Nouvelles	7,4	6,2	Cessions des Actions Initiales Cédées	2,6	2,5	Cessions des Actions Cédées Complémentaires (Clause d'Extension)	1,1	1,0	Montant maximal de l'Offre	11,1	9,7
(En M€)	Produit brut	Produit net															
Emission des Actions Nouvelles	7,4	6,2															
Cessions des Actions Initiales Cédées	2,6	2,5															
Cessions des Actions Cédées Complémentaires (Clause d'Extension)	1,1	1,0															
Montant maximal de l'Offre	11,1	9,7															
E.2a	Raisons de l'Offre / Utilisation du produit de l'émission / Montant net maximum estimé du produit de l'augmentation de capital	<p>Montant maximum net estimé du produit de l'augmentation de capital en numéraire : 7,3 M€ (haut de la fourchette indicative).</p> <p>La réalisation de l'Offre est notamment destinée à fournir à la Société des moyens additionnels pour financer son développement. Le produit net des fonds levés dans le cadre de l'émission des Actions Nouvelles, permettra notamment à la Société :</p> <ul style="list-style-type: none"> - principalement de (i) continuer à développer les franchises à succès du catalogue et (ii) d'assurer le financement de la montée en puissance du catalogue avec de nouveaux jeux à fort potentiel (se traduisant notamment par un enrichissement de la jouabilité et une intensification des efforts sur la qualité de réalisation, des contenus, du testing) à travers une augmentation des budgets 															

		<p>unitaires de développement (de 1,5M€ à 2,5M€ aujourd'hui à 2,5M€ à 3 M€ demain) pour 90% des fonds levés ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - de renforcer sa couverture mondiale en accélérant le développement commercial à l'international, notamment aux Etats-Unis et pouvoir bénéficier du développement des marchés à fort potentiel que sont l'Inde, la Chine et le Brésil grâce à un développement sélectif du réseau de distributeurs pour 5% des fonds levés ; - de renforcer sa structure pour accompagner la croissance, à travers des recrutements ciblés pour renforcer la pénétration sur les marchés géographiques prioritaires évoqués ci-dessus pour 5% des fonds levés. <p>Dans l'hypothèse où l'augmentation de capital liée à l'émission des Actions Nouvelles serait limitée à 75% du montant maximum envisagé, cette répartition resterait identique.</p> <p>Il est précisé en tant que de besoin que les éléments mentionnés ci-avant sont purement indicatifs.</p>
<p>E.3</p>	<p>Modalités et conditions de l'offre</p>	<p>1. <u>Structure de l'Offre</u></p> <p>Il est prévu que la diffusion des Actions Offertes soit réalisée dans le cadre d'une offre globale, comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ouvert, principalement destinée aux personnes physiques (l'« Offre à Prix Ouvert » ou l' « OPO ») ; - un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels, en France et hors de France (excepté, notamment, aux États-Unis d'Amérique) (le « Placement Global »). <p>Si la demande exprimée dans le cadre de l'OPO le permet, le nombre d'actions allouées en réponse aux ordres émis dans ce cadre sera au moins égal à 10 % du nombre total d'actions offertes avant exercice éventuel de la Clause d'Extension.</p> <p>2. <u>Clause d'Extension et Option de Surallocation</u></p> <p><u>Clause d'Extension</u></p> <p>En fonction de l'importance de la demande, le nombre d'actions offertes pourra, à la discrétion de la Société, être augmenté de 10,81% du nombre cumulé des Actions Nouvelles et des Actions Cédées Initiales (au total 952.400 Actions) par cession de titres des Actionnaires Historiques, soit un maximum de 102.986 Actions Cédées Complémentaires (la « Clause d'Extension »).</p> <p><u>Option de Surallocation</u></p> <p>Néant.</p>

3. Fourchette indicative de prix

La fourchette de prix est fixée entre 8,93 € et 12,07 € par Action Offerte (le « Prix de l'Offre »).

Cette fourchette pourra être modifiée à tout moment jusqu'au (et y compris le) jour prévu pour la clôture de l'Offre dans les conditions prévues au paragraphe 5.3.2 de la présente Note d'Opération. Cette information est donnée à titre purement indicatif et ne préjuge en aucun cas du Prix de l'Offre qui pourra être fixé en dehors de cette fourchette dans les conditions précisées au paragraphe 5.3.2 de la présente Note d'Opération.

Le Prix de l'Offre pourra être fixé en dehors de cette fourchette. En cas de modification à la hausse de la borne supérieure de la fourchette ou en cas de fixation du Prix de l'Offre au-dessus de la borne supérieure de la fourchette (initiale ou, le cas échéant, modifiée), la date de clôture de l'OPO sera reportée ou une nouvelle période de souscription à l'OPO sera réouverte, selon le cas, de telle sorte qu'il s'écoule au moins deux jours de bourse entre la date de diffusion du communiqué de presse signalant

cette modification et la nouvelle date de clôture de l'OPO. Les ordres émis dans le cadre de l'OPO avant la diffusion du communiqué de presse susvisé seront maintenus sauf s'ils ont été expressément révoqués avant la nouvelle date de clôture de l'OPO incluse.

Le Prix de l'Offre pourra être librement fixé en dessous de la borne inférieure de la fourchette indicative de prix ou la fourchette indicative de prix pourra être modifiée à la baisse (en l'absence d'impact significatif sur les autres caractéristiques de l'Offre).

4. Méthodes de fixation du Prix de l'Offre

Le Prix de l'Offre résultera de la confrontation de l'offre des actions dans le cadre du Placement Global et des demandes émises par les investisseurs selon la technique dite de « construction du livre d'ordres » telle que développée par les usages professionnels.

Cette confrontation sera effectuée notamment sur la base des critères de marché suivants :

- capacité des investisseurs retenus à assurer un développement ordonné du marché secondaire ;
- ordre d'arrivée des demandes des investisseurs ;
- quantité demandée ; et
- sensibilité au prix des demandes exprimées par les investisseurs.

La Note d'Opération contient des informations relatives aux méthodes de valorisation suivantes :

- la méthode dite « des multiples boursiers » qui vise à comparer la Société à des sociétés cotées de son secteur présentant des modèles d'activité proche ; et

- la méthode dite des flux de trésorerie actualisés qui permet de valoriser la Société sur la base des flux de trésorerie futurs.
Cette fourchette indicative de prix est cohérente avec les résultats fournis par des méthodes de valorisation usuellement employées conformément aux pratiques professionnelles dans le cadre de projets d'introduction en bourse de sociétés.

Ces méthodes sont fournies à titre strictement indicatif et ne préjugent en aucun cas du Prix de l'Offre.

5. Date de jouissance

1^{er} janvier 2015.

6. Garantie

L'Offre ne fait pas l'objet d'une garantie

7. Calendrier indicatif

26 janvier 2015	Visa de l'AMF sur le Prospectus.
27 janvier 2015	Communiqué de presse annonçant l'opération ; Diffusion par Euronext de l'avis relatif à l'ouverture de l'OPO ; Ouverture de l'OPO et du Placement Global.
10 février 2015	Clôture de l'OPO et du Placement Global à 17 heures (heure de Paris).
11 février 2015	Fixation du Prix de l'Offre et exercice éventuel de la Clause d'Extension ; Avis d'Euronext relatif au résultat de l'OPO et du Placement Global ; Communiqué de presse indiquant le Prix de l'Offre et le résultat ; Première cotation des actions de la Société sur le marché Alternext d'Euronext à Paris ;
13 février 2015	Règlement-livraison des actions dans le cadre de l'OPO et du Placement Global.
16 février 2015	Début des négociations des actions de la Société sur le marché Alternext d'Euronext à Paris.

		<p>8. <u>Modalités de souscription</u></p> <p>Les personnes désirant participer à l'OPO devront déposer leurs ordres auprès d'un intermédiaire financier habilité en France, au plus tard le 10 février 2015 à 17 heures (heure de Paris).</p> <p>Pour être pris en compte, les ordres émis dans le cadre du Placement Global devront être reçus par l'un des Chefs de File associés et Teneurs de Livre associés au plus tard 10 février 2015 à 17 heures (heure de Paris).</p> <p>9. <u>Établissements financiers introducteurs</u></p> <p>Chefs de File associés et Teneurs de Livre associés</p> <p>Gilbert Dupont</p> <p>Portzamparc Société de Bourse</p> <p>10. <u>Engagements de souscriptions reçus</u></p> <p>Néant.</p> <p>11. <u>Stabilisation</u></p> <p>Néant.</p> <p>12. <u>Pays dans lesquels l'offre au public sera ouverte</u></p> <p>L'offre sera ouverte au public uniquement en France.</p> <p>13. <u>Restrictions applicables à l'offre</u></p> <p>La diffusion du Prospectus, la vente des actions, des droits préférentiels de souscription et la souscription des actions nouvelles peuvent, dans certains pays, y compris les Etats-Unis d'Amérique, faire l'objet d'une réglementation spécifique.</p> <p>14. <u>Mise à disposition du Prospectus</u></p> <p>Le Prospectus est disponible sans frais au siège social de Focus Home Interactive, Parc de Flandres « Le Beauvaisis » - Bât 28 – 11 Rue Cambrai 75019 Paris, sur le site Internet de la Société (www.focus-home.com) ainsi que sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org).</p>
E.4	Intérêts pouvant influencer sensiblement sur l'émission	<p>Les Chefs de File et Teneurs de Livre et/ou certains de leurs affiliés ont rendu et/ou pourront rendre dans le futur, divers services bancaires, financiers, d'investissements, commerciaux et autres à la Société, ses affiliés ou actionnaires ou à ses mandataires sociaux, dans le cadre desquels ils ont reçu ou pourront recevoir une rémunération.</p> <p>Dans le cadre de l'Offre, les Chefs de File ont produit une analyse financière indépendante.</p>
E.5	Personne ou entité offrant de vendre ses actions /	<p>1. <u>Nom de la société émettrice</u></p> <p>Focus Home Interactive</p>

<p>Convention de blocage</p>	<p><u>2. Conventions d'abstention et de blocage</u></p> <p>Engagement d'abstention de la Société</p> <p>La Société souscritra envers les Chefs de File associés et Teneurs de Livre associés un engagement d'abstention à procéder à une quelconque émission, offre ou cession d'actions ou de valeurs mobilières donnant directement ou indirectement accès à des actions de la Société, pendant une durée de 365 jours à compter de la date de règlement-livraison.</p> <p>Par exception à ce qui précède, la Société pourra librement réaliser (i) toute opération portant sur les Actions Nouvelles ; (ii) toute opération effectuée dans le cadre d'un programme de rachat d'actions conformément aux dispositions légales et réglementaires ainsi qu'aux règles de marché applicables ; (iii) toute opération portant sur les titres susceptibles d'être émis, offerts ou cédés aux salariés ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés de son groupe dans le cadre de plans à venir, autorisés à la date des présentes ou qui seront autorisés par l'assemblée générale de la Société ; (iv) toute opération portant sur les titres de la Société émis dans le cadre d'une fusion ou d'une acquisition des titres ou des actifs d'une autre entité ; (v) toute opération d'augmentation de capital réalisée par incorporation des réserves, bénéfiques ou primes ; et (vi) toute opération portant sur les titres de la Société émis dans le cadre d'une offre publique visant les titres du capital émis par la Société.</p> <p><u>Engagements de conservation des titres pris par les Actionnaires Historiques et porteurs de valeurs mobilières ou instruments donnant accès au capital</u></p> <p>Les Actionnaires détenant avant l'Offre, plus de 0,5% du capital ainsi que les mandataires sociaux de la Société, représentant ensemble 97,57% du capital à cette même date, se sont engagés à ne pas offrir, céder, prêter, nantir ou transférer de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable des Chefs de File associés et Teneurs de Livre associés :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ La totalité des actions qu'ils détiendront à la Date de règlement-livraison ainsi que▪ La totalité des actions qu'ils viendraient à détenir suite à l'exercice des options de souscription d'actions et/ou bons de souscription d'action dont ils sont titulaires ainsi que de celles qui résulteraient de l'acquisition définitive des actions gratuites (AGA) dont ils bénéficient et qui sont toujours en période d'acquisition à ce jour attribués à ce jour <p>Et ce, pendant une durée de 365 jours calendaires suivant la Date de Règlement-Livraison.</p>
-------------------------------------	---

Par ailleurs, les bénéficiaires des 43.100 options de souscription d'actions attribués par le directoire en date du 6 janvier 2015 et non couverts par les engagements ci-dessus se sont également engagés à ne pas offrir, céder, prêter, nantir ou transférer de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable des Chefs de File associés et Teneurs de Livre associés, la totalité des 43.100 actions qu'ils viendraient à détenir suite à l'exercice des options de souscription d'actions, et ce, pendant une durée de 365 jours calendaires suivant la Date de Règlement-Livraison.

S'agissant de la répartition des Actions Cédées Initiales et, en cas d'exercice de l'intégralité de la Clause d'Extension, des Actions Cédées Complémentaires, entre les Actionnaires Historiques, celle-ci se fera dans les conditions définies ci-dessous :

Noms des actionnaires cédants	Nombre maximum d'Actions Cédées dans le cadre de l'Offre	
	Nombre d'actions cédées initialement	Après exercice intégral de la clause d'extension
NABUBOTO	199 637	282 270
Jean-Pierre BOURDON	5 227	7 390
Cédric LAGARRIGUE	17 008	24 048
John Bert	6 244	8 828
Luc HENINGER	6 112	8 642
Claire MESUREUX-WANCTIN	11 470	16 217
Eliott LAGARRIGUE	2 475	3 500
Jacqueline EON	637	900
Total actionnaires cédants	248 809	351 795

Les cessions par chacun des actionnaires cédants seront effectuées au prorata du nombre d'actions effectivement cédées dans le cadre de l'Offre.

Il est également précisé que la Société informera dès que possible le marché en cas de modification des engagements de conservation décrits ci-dessus.

E.6	Montant et pourcentage de dilution résultant immédiatement de l'offre	<p>Incidence de l'Offre sur la répartition du capital de la Société</p> <ul style="list-style-type: none"> Avant et après l'Offre souscrite à 100% <table border="1" data-bbox="486 392 1348 1041"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Actionnaires</th> <th colspan="2">Avant introduction</th> <th colspan="2">Après introduction Emission à 100%</th> </tr> <tr> <th>Nombre d'actions</th> <th>% du capital</th> <th>Nombre d'actions</th> <th>% du capital</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Sous-groupe contrôlé par Denis THEBAUD (1)</td> <td>2 795 344</td> <td>79,46%</td> <td>2 595 707</td> <td>61,49%</td> </tr> <tr> <td>NABUBOTO (2)</td> <td>2 560 758</td> <td>72,79%</td> <td>2 361 121</td> <td>55,93%</td> </tr> <tr> <td>Innélec Multimédia (3)</td> <td>234 586</td> <td>6,67%</td> <td>234 586</td> <td>5,56%</td> </tr> <tr> <td>Membres du directoire</td> <td>270 120</td> <td>7,68%</td> <td>247 885</td> <td>5,87%</td> </tr> <tr> <td>Jean-Pierre BOURDON</td> <td>10 040</td> <td>0,29%</td> <td>4 813</td> <td>0,11%</td> </tr> <tr> <td>Cédric LAGARRIGUE</td> <td>253 680</td> <td>7,21%</td> <td>236 672</td> <td>5,61%</td> </tr> <tr> <td>Deborah BELLANGE</td> <td>6 400</td> <td>0,18%</td> <td>6 400</td> <td>0,15%</td> </tr> <tr> <td>Autres salariés (4)</td> <td>223 960</td> <td>6,37%</td> <td>211 604</td> <td>5,01%</td> </tr> <tr> <td>Autres personnes physiques (5)</td> <td>208 528</td> <td>5,93%</td> <td>193 947</td> <td>4,59%</td> </tr> <tr> <td>Autocontrôle (6)</td> <td>20 000</td> <td>0,57%</td> <td>20 000</td> <td>0,47%</td> </tr> <tr> <td>PUBLIC</td> <td></td> <td></td> <td>952 400</td> <td>22,56%</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>3 517 952</td> <td>100,00%</td> <td>4 221 543</td> <td>100,00%</td> </tr> </tbody> </table> <p>(1) Entités agissant de concert ;</p> <p>(2) Société détenue à hauteur de 99,99% du capital et des droits de vote par Denis THEBAUD. Sur le nombre total d'actions détenues, Nabuboto a nanti 382 638 actions de la Société ;</p> <p>(3) Société cotée sur Euronext contrôlée par le « Groupe Thébaud » ;</p> <p>(4) Au total 12 salariés dont aucun ne détient plus de 2,28% du capital avant introduction et plus de 1,75% après l'introduction ;</p> <p>(5) Dont deux membres du conseil de surveillance détenant 4,18% du capital avant introduction et 3,21% après l'introduction ;</p> <p>(6) Actions rachetées à deux actionnaires en 2013 affectées à des attributions gratuites d'actions.</p>	Actionnaires	Avant introduction		Après introduction Emission à 100%		Nombre d'actions	% du capital	Nombre d'actions	% du capital	Sous-groupe contrôlé par Denis THEBAUD (1)	2 795 344	79,46%	2 595 707	61,49%	NABUBOTO (2)	2 560 758	72,79%	2 361 121	55,93%	Innélec Multimédia (3)	234 586	6,67%	234 586	5,56%	Membres du directoire	270 120	7,68%	247 885	5,87%	Jean-Pierre BOURDON	10 040	0,29%	4 813	0,11%	Cédric LAGARRIGUE	253 680	7,21%	236 672	5,61%	Deborah BELLANGE	6 400	0,18%	6 400	0,15%	Autres salariés (4)	223 960	6,37%	211 604	5,01%	Autres personnes physiques (5)	208 528	5,93%	193 947	4,59%	Autocontrôle (6)	20 000	0,57%	20 000	0,47%	PUBLIC			952 400	22,56%	Total	3 517 952	100,00%	4 221 543	100,00%
		Actionnaires		Avant introduction		Après introduction Emission à 100%																																																																	
Nombre d'actions	% du capital		Nombre d'actions	% du capital																																																																			
Sous-groupe contrôlé par Denis THEBAUD (1)	2 795 344	79,46%	2 595 707	61,49%																																																																			
NABUBOTO (2)	2 560 758	72,79%	2 361 121	55,93%																																																																			
Innélec Multimédia (3)	234 586	6,67%	234 586	5,56%																																																																			
Membres du directoire	270 120	7,68%	247 885	5,87%																																																																			
Jean-Pierre BOURDON	10 040	0,29%	4 813	0,11%																																																																			
Cédric LAGARRIGUE	253 680	7,21%	236 672	5,61%																																																																			
Deborah BELLANGE	6 400	0,18%	6 400	0,15%																																																																			
Autres salariés (4)	223 960	6,37%	211 604	5,01%																																																																			
Autres personnes physiques (5)	208 528	5,93%	193 947	4,59%																																																																			
Autocontrôle (6)	20 000	0,57%	20 000	0,47%																																																																			
PUBLIC			952 400	22,56%																																																																			
Total	3 517 952	100,00%	4 221 543	100,00%																																																																			

• **Avant et après l'Offre après exercice intégral de la Clause d'Extension**

Actionnaires	Avant introduction		Après introduction Emission à 100% + clause d'extension	
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre d'actions	% du capital
Sous-groupe contrôlé par Denis THEBAUD (1)	2 795 344	79,46%	2 513 074	59,53%
NABUBOTO (2)	2 560 758	72,79%	2 278 488	53,97%
Innélec Multimédia (3)	234 586	6,67%	234 586	5,56%
Membres du directoire	270 120	7,68%	238 682	5,65%
Jean-Pierre BOURDON	10 040	0,29%	2 650	0,06%
Cédric LAGARRIGUE	253 680	7,21%	229 632	5,44%
Deborah BELLANGE	6 400	0,18%	6 400	0,15%
Autres salariés (4)	223 960	6,37%	206 490	4,89%
Autres personnes physiques (5)	208 528	5,93%	187 911	4,45%
Autocontrôle (6)	20 000	0,57%	20 000	0,47%
PUBLIC			1 055 386	25,00%
Total	3 517 952	100,00%	4 221 543	100,00%

(1) Entités agissant de concert ;

(2) Société détenue à hauteur de 99,99% du capital et des droits de vote par Denis THEBAUD. Sur le nombre total d'actions détenues, Nabuboto a nanti 382 638 actions de la Société ;

(3) Société cotée sur Euronext contrôlée par le « Groupe Thébaud » ;

(4) Au total 12 salariés dont aucun ne détient plus de 2,28% du capital avant introduction et plus de 1,69% après l'introduction et exercice intégral de la Clause d'Extension ;

(5) Dont deux membres du conseil de surveillance détenant 4,18% du capital avant introduction et 3,21% après l'introduction et exercice intégral de la Clause d'Extension ;

(6) Actions rachetées à deux actionnaires en 2013 affectées à des attributions gratuites d'actions.

• Avant et après l'Offre en cas de limitation de l'Offre à 75%

Actionnaires	Avant introduction		Après introduction Emission limitée à 75%	
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre d'actions	% du capital
Sous-groupe contrôlé par Denis THEBAUD (1)	2 795 344	79,46%	2 795 344	69,10%
NABUBOTO (2)	2 560 758	72,79%	2 560 758	63,30%
Innélec Multimédia (3)	234 586	6,67%	234 586	5,80%
Membres du directoire	270 120	7,68%	270 120	6,68%
Jean-Pierre BOURDON	10 040	0,29%	10 040	0,25%
Cédric LA GARRIGUE	253 680	7,21%	253 680	6,27%
Deborah BELLANGE	6 400	0,18%	6 400	0,16%
Autres salariés (4)	223 960	6,37%	223 960	5,54%
Autres personnes physiques (5)	208 528	5,93%	208 528	5,15%
Autocontrôle (6)	20 000	0,57%	20 000	0,49%
PUBLIC			527 693	13,04%
Total	3 517 952	100,00%	4 045 645	100,00%

(1) Entités agissant de concert ;

(2) Société détenue à hauteur de 99,99% du capital et des droits de vote par Denis THEBAUD. Sur le nombre total d'actions détenues, Nabuboto a nanti 382 638 actions de la Société ;

(3) Société cotée sur Euronext contrôlée par le « Groupe Thébaud » ;

(4) Au total 12 salariés dont aucun ne détient plus de 2,28% du capital avant introduction et plus de 1,98% après l'introduction en cas de limitation de l'Offre à 75% ;

(5) Dont deux membres du conseil de surveillance détenant 4,18% du capital avant introduction et 3,64% après l'introduction en cas de limitation de l'Offre à 75% ;

(6) Actions rachetées à deux actionnaires en 2013 affectées à des attributions gratuites d'actions.

Post introduction en bourse, et après exercice intégral de la clause d'Extension, l'exercice de l'intégralité des instruments dilutifs en vie porterait la participation des membres du Directoire et autres salariés de la Société de 10,6% à 18,9%.

Incidence de l'Offre sur la répartition des droits de vote de la Société

- Avant et après l'Offre souscrite à 100%

Actionnaires	Avant introduction		Après introduction Emission à 100%	
	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Sous-groupe contrôlé par Denis THEBAUD (1)	5 356 102	79,40%	4 956 828	68,84%
NABUBOTO (2)	5 121 516	75,93%	4 722 242	65,59%
Innélec Multimédia (3)	234 586	3,48%	234 586	3,26%
Membres du directoire	533 840	7,91%	489 371	6,80%
Jean-Pierre BOURDON	20 080	0,30%	9 627	0,13%
Cédric LAGARRIGUE	507 360	7,52%	473 344	6,57%
Deborah BELLANGE	6 400	0,09%	6 400	0,09%
Autres salariés (4)	438 320	6,50%	413 608	5,74%
Autres personnes physiques (5)	417 056	6,18%	387 893	5,39%
Autocontrôle (6)	-	0,00%	-	0,00%
PUBLIC	-	-	952 400	13,23%
Total	6 745 318	100,00%	7 200 100	100,00%

(1) Entités agissant de concert ;

(2) Société détenue à hauteur de 99,99% du capital et des droits de vote par Denis THEBAUD. Sur le nombre total d'actions détenues, Nabuboto a nanti 382 638 actions de la Société ;

(3) Société cotée sur Euronext contrôlée par le « Groupe Thébaud » ;

(4) Au total 12 salariés dont aucun ne détient plus de 2,37% des droits de vote avant introduction et plus de 2,05% après l'introduction ;

(5) Dont deux membres du conseil de surveillance détenant 4,36% du capital avant introduction et 3,77% après l'introduction ;

(6) Actions rachetées à deux actionnaires en 2013 affectées à des attributions gratuites d'actions.

• **Avant et après l'Offre après exercice intégral de la Clause d'Extension**

Actionnaires	Avant introduction		Après introduction Emission à 100% + clause d'extension	
	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Sous-groupe contrôlé par Denis THEBAUD (1)	5 356 102	79,40%	4 791 562	67,51%
NABUBOTO (2)	5 121 516	75,93%	4 556 976	64,21%
Innélec Multimédia (3)	234 586	3,48%	234 586	3,31%
Membres du directoire	533 840	7,91%	470 964	6,64%
Jean-Pierre BOURDON	20 080	0,30%	5 300	0,07%
Cédric LAGARRIGUE	507 360	7,52%	459 264	6,47%
Deborah BELLANGE	6 400	0,09%	6 400	0,09%
Autres salariés (4)	438 320	6,50%	403 380	5,68%
Autres personnes physiques (5)	417 056	6,18%	375 822	5,30%
Autocontrôle (6)	-	0,00%	-	0,00%
PUBLIC	-	-	1 055 386	14,87%
Total	6 745 318	100,00%	7 097 114	100,00%

(1) Entités agissant de concert ;

(2) Société détenue à hauteur de 99,99% du capital et des droits de vote par Denis THEBAUD. Sur le nombre total d'actions détenues, Nabuboto a nanti 382 638 actions de la Société ;

(3) Société cotée sur Euronext contrôlée par le « Groupe Thébaud » ;

(4) Au total 12 salariés dont aucun ne détient plus de 2,37% des droits de vote avant introduction et plus de 2,20% après l'introduction et exercice intégral de la Clause d'Extension ;

(5) Dont deux membres du conseil de surveillance détenant 4,36% des droits de vote avant introduction et 3,69% après l'introduction et exercice intégral de la Clause d'Extension ;

(6) Actions rachetées à deux actionnaires en 2013 affectées à des attributions gratuites d'actions.

• Avant et après l'Offre en cas de limitation de l'Offre à 75%

Actionnaires	Avant introduction		Après introduction Emission limitée à 75%	
	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Sous-groupe contrôlé par Denis THEBAUD (1)	5 356 102	79,40%	5 356 102	73,64%
NABUBOTO (2)	5 121 516	75,93%	5 121 516	70,42%
Innélec Multimédia (3)	234 586	3,48%	234 586	3,23%
Membres du directoire	533 840	7,91%	533 840	7,34%
Jean-Pierre BOURDON	20 080	0,30%	20 080	0,28%
Cédric LAGARRIGUE	507 360	7,52%	507 360	6,98%
Deborah BELLANGE	6 400	0,09%	6 400	0,09%
Autres salariés (4)	438 320	6,50%	438 320	6,03%
Autres personnes physiques (5)	417 056	6,18%	417 056	5,73%
Autocontrôle (6)	-	0,00%	-	0,00%
PUBLIC			527 693	7,26%
Total	6 745 318	100,00%	7 273 011	100,00%

(1) Entités agissant de concert ;

(2) Société détenue à hauteur de 99,99% du capital et des droits de vote par Denis THEBAUD. Sur le nombre total d'actions détenues, Nabuboto a nanti 382 638 actions de la Société ;

(3) Société cotée sur Euronext contrôlée par le « Groupe Thébaud » ;

(4) Au total 12 salariés dont aucun ne détient plus de 2,37% des droits de vote avant introduction et plus de 2,20% après l'introduction en cas de limitation de l'Offre à 75% ;

(5) Dont deux membres du conseil de surveillance détenant 4,36% des droits de vote avant introduction et 4,05% après l'introduction en cas de limitation de l'Offre à 75% ;

(6) Actions rachetées à deux actionnaires en 2013 affectées à des attributions gratuites d'actions.

Incidence de l'Offre sur la quote-part des capitaux propres :

A titre indicatif, et sur la base d'un Prix de l'Offre égal à 10,50 euros (milieu de la fourchette de prix indicative), l'incidence de l'émission des Actions Nouvelles sur la quote-part des capitaux propres serait la suivante :

Base comptes consolidés 30 juin 2014 et Prix d'Offre égal au milieu de fourchette de prix	Quote-part des capitaux propres consolidés par action	
	Base non diluée	Base diluée
Avant l'Offre	1,92 €	2,22 €
Après l'Offre à 100%	3,04 €	3,20 €
Après l'Offre à 75%	2,77 €	2,95 €

Incidence de l'Offre sur la situation de l'actionnaire :

A titre indicatif, et sur la base d'un Prix de l'Offre égal à 10,50 euros (milieu de la fourchette de prix indicative), l'incidence de l'émission des Actions Nouvelles sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1 % du capital social de la Société préalablement à l'émission et ne souscrivant pas à celle-ci (*calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital social de la Société à la date du présent document*) serait la suivante :

	Participation de l'actionnaire en % du capital	
	Base non diluée	Base diluée
Avant l'Offre	1,00%	0,89%
Après l'Offre à 100%	0,83%	0,76%
Après l'Offre à 75%	0,87%	0,79%

E.7	Dépenses facturées à l'investisseur par l'Emetteur	Sans objet.
------------	---	-------------